

Police du commerce
Case postale 1125
CH-1401 Yverdon-les-Bains

DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE « FOIRES & MARCHES »



Parking de la Place d'Armes

Nom	Prénom
Raison sociale	
Adresse	
Code postal	Localité
@ e-mail	Tél. (joignable en journée)
Nombre de véhicules (3 au maximum)	
⚠ le macaron ne peut être utilisé que pour un seul véhicule à la fois (joindre copie(s) carte(s) grise(s))	
Immatriculation 1	
Immatriculation 2	
Immatriculation 3	

Foire mensuelle :

Validité demandée : ☐ 12 mois CHF 80.--

Marché du mardi :

Validité demandée : ☐ 6 mois CHF 80.--
☐ 12 mois CHF 160.--

Extraits du règlement d'application sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayant droit sur la voie publique :

V. CARTES JOURNALIERES

Art. 15

Peuvent bénéficier du stationnement privilégié « carte journalière à prépaiement » :

a. les entreprises soumises à des nécessités particulières ;

b. les visiteurs au sens de l'art. 2 let. f, du présent règlement.

Art. 16

¹Les personnes désirant obtenir une autorisation en font la demande auprès du Service.

²Le Service peut exiger toute pièce justificative utile à fonder la demande, s'il y a des doutes au traitement de la demande. Il peut impartir aux requérants un délai péremptoire pour les fournir.

³Dans tous les cas, il est tenu compte des possibilités de parage au domicile privé dont bénéficient ou peuvent bénéficier les requérants.

⁴Les requérants ne peuvent faire valoir aucun droit à l'octroi d'une autorisation.

Art. 17

¹La « carte journalière à prépaiement » permet le stationnement du véhicule autorisé, pour une durée d'une demi-journée ou d'une journée, s'il se trouve à l'intérieur des cases de stationnement, que la carte est apposée de manière visible derrière le pare-brise et que la date d'utilisation est dûment indiquée.

²Les « carte journalière à prépaiement » peuvent être exclues de certaines zones et aires.

Art. 18

¹La perception du montant des taxes a lieu lors de la délivrance de l'autorisation.

²La taxe perçue est définitivement acquise à la Commune.

Date

Signature

Par sa signature, le requérant atteste l'exactitude des données communiquées ci-dessus

Police Nord Vaudois

Rue du Valentin 12 – Case postale 1125 – CH-1401 Yverdon-les-Bains
Tél. +41 24 423 66 18 – www.policenv.ch – polcom@policenv.ch